

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 février 1978

Société Herpétologique de France

Claude MIAUD, Président
MNHN – CP41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Mesdames et Messieurs les journalistes et les correspondants de presse

Objet : **Invitation à mieux communiquer sur les serpents auprès du grand public**

Madame, Monsieur,

La [Société herpétologique de France](#) (SHF) est une association de loi 1901 qui a pour buts de contribuer à une meilleure connaissance de l'herpétofaune (amphibiens et reptiles) et à sa conservation, mais aussi de mieux faire connaître ces espèces menacées et leur rôle dans les équilibres naturels.

La SHF souhaite attirer votre attention sur un sujet qui suscite régulièrement l'intérêt de nombreux médias : les serpents. Depuis plusieurs années, de multiples articles de presse aux titres sensationnels, mettant en scène des serpents sauvages dans des contextes alimentant la peur, sont publiés. Dans la majeure partie des cas, ces publications relaient des **informations erronées ou incomplètes** qui participent à entretenir une image négative de ces animaux et alimentent une peur irrationnelle.

Pourtant, les serpents jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes et leur présence permet notamment de réguler les populations de rongeurs responsables de dégâts dans les cultures et les jardins. De plus, sur les treize espèces de serpent présentes en France hexagonale, la majorité est non venimeuse (neuf espèces) et l'ensemble des serpents – dont les vipères – sont des animaux discrets et craintifs qui préféreront fuir plutôt que mordre, ce qui explique que les accidents impliquant des serpents venimeux sont extrêmement rares sur notre territoire. En outre, les conséquences de ces accidents sont souvent de gravité modérée à faible. En effet, parmi les 300 morsures de vipères recensées chaque année, à peine la moitié sont suivies d'une envenimation de gravité moyenne à sévère. D'après l'ANSES, depuis 2001, 4 décès sont à déplorer en France hexagonale suite à des envenimations vipérines, soit moins de 10 cas pour 10 000 morsures (0,1 décès par an). À titre de comparaison, cela représente bien moins que le nombre de décès causés par morsure de chien dont les chiffres annoncés correspondent à une moyenne de 1,5 décès par an. En traitant le sujet sous l'angle du danger et en présentant systématiquement ces animaux comme une menace, la presse contribue à véhiculer et à ancrer des idées reçues qui nuisent à la cohabitation pacifique entre l'humain et la faune sauvage et qui participent au déclin alarmant des populations de ces espèces. En effet, la majeure partie des populations de serpents de France hexagonale subissent de nombreuses menaces (destruction et fragmentation des habitats, changements climatiques, destruction volontaire...) et de nombreuses espèces sont considérées comme menacées. De ce fait, la totalité des serpents habitant sur le territoire de l'Hexagone et de Corse est intégralement protégée ([arrêté du 8 janvier 2021](#)). Il est par conséquent, interdit de les capturer, de les déranger, de détruire leurs habitats et de les tuer, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 3 ans d'emprisonnement. En outre, un [Plan national d'actions \(PNA\) en faveur des Vipères de France hexagonale](#) a été rédigé pour le compte du Ministère en charge de l'écologie pour tenter d'enrayer le déclin des vipères de notre territoire.

Société Herpétologique de France

Siège social : 57 Rue Cuvier, BP 51, 75005 Paris

Siège administratif : c/o Isabelle Chauvin, 2014 Route de Roquefort, 32360 Peyrusse-Massas

<http://lashf.org> – contact@lashf.org

Afin de faire évoluer les mentalités et contribuer à redorer l'image des serpents auprès du grand public, il devient indispensable de proposer une information rigoureuse et fondée sur l'expertise de professionnels. Nous faisons donc appel à votre responsabilité éditoriale afin de proposer une couverture médiatique plus équilibrée et pédagogique sur les serpents afin de sensibiliser vos lecteurs à l'importance de préserver la biodiversité et participer à améliorer la perception des serpents en employant un discours plus rassurant.

Pour ce faire, nous invitons chaleureusement les journalistes en charge de couvrir cette thématique à prendre directement contact avec la SHF (sur l'adresse contact de la SHF : contact@lashf.org ou directement avec l'animatrice du PNA, Laura Kouyoumdjian : laura.kouyoumdjian@lashf.org). Nous serions ravis de vous mettre en relation avec des professionnels compétents, adaptés aux besoins du sujet à couvrir (salariés SHF, experts régionaux ou locaux œuvrant à la préservation de l'herpétofaune, scientifiques, etc.).

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à ce message et restons à votre disposition pour toute mise en relation avec des professionnels compétents.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Paris, le 7 octobre 2025

Claude MIAUD,

Président

